

Site de Saint-Germain-en-Laye

Secrétariat pédagogique

Du lundi au jeudi :

7h45 - 12h45

13h30 - 17h

Vendredi :

7h45 - 12h45

13h30 - 16h

Salle de travail en autonomie:

Bâtiment de l'amphithéâtre

Salle à réserver auprès de la loge (accueil du site)



5 rue Pasteur
78100 Saint-Germain-en-Laye

Vie étudiante

Restauration Crous

Activation du compte IZLY avec votre numéro d'étudiant

SUAPS

Contact:

maela.tocquer@cyu.fr

Documents:

Carte d'étudiant

Certificat médical obligatoire

Remplir la fiche d'inscription

Après validation de votre dossier, vous pouvez vous préinscrire sur la plateforme du service des sports «SUAPS» : <https://odext.u-cergy.fr/suaps/>

Bibliothèque universitaire

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Merci de consulter le calendrier des horaires pendant les vacances scolaires

Infos travaux:

En raison des travaux pour la construction d'un Learning Center, la BU de St-Germain-en-Laye a déménagé dans le bâtiment D, au rez-de-chaussée, entrée par la D-05

Une partie de nos collections est délocalisée dans la BU des Cerclades à Cergy. Elle reste accessible via le service PES (prêt entre sites).

LES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



**Mémento
2023-2024**

site de Saint-Germain-en-Laye

Contacts

Directeurs des études

Directeur des études M1-M2 MEEF 1er degré

Christophe Jungblut
christophe.jungblut@cyu.fr

Directrice des études DIU MEEF 1er degré

Maëla Tocquer-Salaun
maela.tocquer-salaun@cyu.fr

Co-responsable MEEF PIF APRIBEP

Magali Wydasz
magali.wydasz@cyu.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétaire pédagogique M1-M2- MEEF 1er degré

Mélanie Ridolfi
06 69 44 71 59
melanie.ridolfi@cyu.fr

Secrétaire pédagogique DIU MEEF 1er degré - MEEF PIF APRIBEP

Françoise Desprès
06 66 30 33 99
francoise.despres@cyu.fr

Où trouver les informations utiles?

INSPÉ de l'académie de Versailles

<https://inspe.ac-versailles.fr/>

Plateforme pédagogique CY

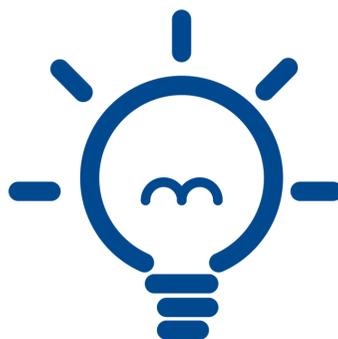
<https://mycy.cyu.fr/>

Rectorat de l'académie de Versailles

<https://www.ac-versailles.fr/>

DSDEN 78

<https://www.ac-versailles.fr/dsden78>



En cas d'absence

Toutes les absences doivent être justifiées auprès du secrétariat pédagogique.

Pour les fonctionnaires et les fonctionnaires-stagiaires, les absences sont à justifier également auprès de la circonscription ou DPE de rattachement.

Absence non justifiée = retenue sur salaire
Vous êtes salarié(e): pas de certificat médical mais un arrêt de travail pour les jours de stage et de formation, même pour une seule journée.

Votre espace numérique de travail (ENT)

Rendez-vous sur la page:
<https://www.cyu.fr/acces-a-monucp>

Cliquez sur :
«activer votre compte d'accès aux ressources électroniques»

Remplissez les champs et validez.

Vous pourrez changer votre mot de passe lors de votre première connexion à votre ENT «mon UCP» depuis la rubrique
«Utilitaires >>changement de mot de passe»

Pensez à bien mémoriser votre mot de passe!